Image not found or type unknown

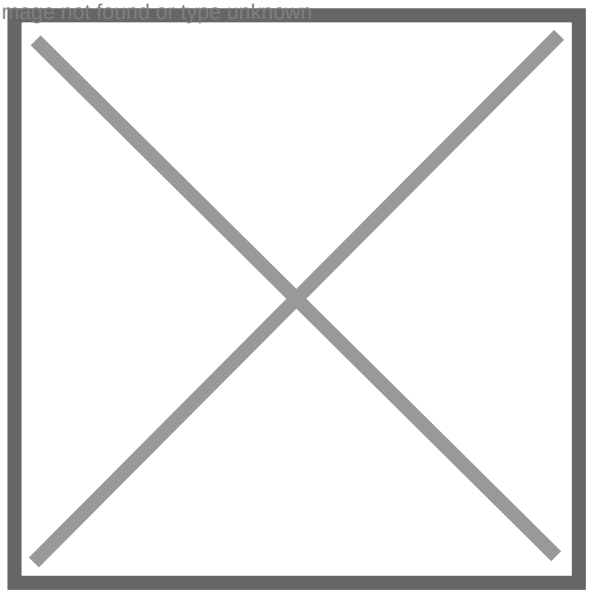

Comment obtenir une injonction deloignement

Par **clarisselya**, le **17/01/2011** à **21:21**

Bonjour,
voila je suis séparée depuis 2 ans et a chaque fois que ma fille va chez son pere, elle me dit que ca nouvelle copine ne fait que crier etc
au jour de l'an elle a été trop loin a frappé mon ex, l'insulté, insulté ma belle famille et ma fille devant elle.
A ce moment la ma fille de 5 ans et demi était avec ses tatas de 14 ans et 1é ans et demi (les petites soeurs de mon ex).
depuis ma fille a trés peur de cette nouvelle copine, elle me dit qu'elle avait peur que son papa meurt, qu'elle avait peur qu'il y est la police, elle a tres peur de retourné chez son pere etc elle a assisté à de grande grande violence et agression verbale envers son pere sa famille et elle.
Son père me dit qu'il n'est plus avec sa copine mais je ne sais pas si je dois le croire.
Je veux juste protéger ma fille et je souhaiterai réussir a obtenir une injonction d'eloignement afin que cette personne ne puisse plus apporcher ma fille, et que ma fille puisse aller chez son pere sereinement sans avoir peur, et sans avoir à voir d'autre violence physique ou verbale.
comment puis je faire?

Par **Melanie555**, le **18/01/2011** à **12:05**

Il est tout à fait normal et il est de votre devoir de protéger votre enfant, d'autant que ce que

vit votre petite fille de 5 ans n'est pas du tout anodin.

Si le papa ne le comprend pas et ne prend pas les dispositions qui s'imposent, il faut immediatement déposer une requête aupres du JAF pour expliquer la situation, afin qu'il statue sur des modalites d'exercice de l'autorité parentale plus adaptées à la situation.

D'ores et déjà, il faut "accompagner" votre enfant afin qu'elle surmonte cette douloureuse étape qu'elle doit ressentir comme une grande souffrance.

Désolée si je vous parais un peu "donneuse de leçon" mais encore une fois la situation est loin d'être anodine.

Par **mimi493**, le **18/01/2011** à **15:36**

Pour compléter. En attente d'un nouveau jugement, vous devez respecter celui qu'il y a en cours, s'il y en a un.

Par **Fperea**, le **22/03/2015** à **10:31**

Mon mari est violent avec moi et je souhaiterais demande une injonction d'éloignement immédiate.

J'ai déja porté plainte 2 fois et il est convoqué devant le procureur de la république.

Mais ce qu'il faut c'est qu'il parte du domicile conjugale sans attendre que nous vendions notre bien commun.

Merci de me dire comment faire.

Par **xavieranne**, le **18/01/2017** à **16:00**

Bonjour, divorcée depuis des années, mon ex mari est de retour en France (il est tunisien) et vient de me retrouver.Il rode pres de chez moi,il y a des années il a fait une tentative d enlevement, il m'a prévenu qu il recuperait notre fils,j ai la garde exclusive.La gendarmerie est prévenue, je suis recluse chez moi,volet clos, je ne sais que faire? Merci de toute l'attention que vous m accorderez,
Respectueusement.

Par **lolo1504**, le **07/02/2017** à **11:44**

BONJOUR marque de politesse[smile4]

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

comment obtenir une injonction d'eloignement pour mon beau pere qui me harcele personnellement et nos locataire

MERCI marque de politesse[smile4]

Par **Charlotte Vincent**, le **27/03/2017** à **01:11**

Bonjour,

Mon beau frère et sa femme ont fait interner de force mon conjoint.
J'explique grossièrement : mon conjoint est entrain de régler des problèmes dans sa famille (donation des biens de son père aux enfants, partage de l'argent...). Mon beau frère est très vicieux tout comme sa femme. Lorsque les visites ont étaient autorisées, j'y suis allée tous les jours tout comme son père et sa soeur aînée, les visites se sont toujours très biens déroulées mais vendredi et samedi mon beau frère y est allé et a chaque visite mon conjoint commencer à délirer.
Je voudrais savoir comment obtenir une injonction d'éloignement contre mon beau frère et sa femme, sachant qu'ils habitent à 200 m de chez nous.
C'est une demande vraiment urgente.
Merci d'avance.

Par **Celinebiloux Boisjoly**, le **13/05/2018** à **18:46**

Je veux un injection d'éloignement contre ma belle soeur elle fait atteinte à ma réputation, comment faire je n'en peux plus en plus j'ai la sclérose en plaques ! merci

Par **danger21**, le **28/02/2019** à **19:30**

bonjour je vous d rais sa voir comment faire pour demande une protection d éloignement sur une personne qui a violation de la vie priver c est une personne qui et rentre dans notre vie a moi et ma compagne il ma pique ma vie de famille ma vie de père et en plus il a ma compagne chez lui avec mais enfant c est une personne qui a déjà fais du mal a un enfant de 17 moi et il a entré la mort ai se que on peux mais d aide car la je vie dans la peur qui leur arrive quel que chose et je veux les protéger de la personne la quel vie avec j ai une fille de 4 ans et un garçon de 17 moi

Par **morobar**, le **28/02/2019** à **19:44**

Bonjour,
Il faut vous adresser au JAF (juge aux affaires familiales) qui siège au tribunal de grande instance.
Il faut le saisir en la forme du référé.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Faites-vous assister par un avocat.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés